

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 8 février 2022

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2021-2022.586**

La présente donne suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 28 novembre 2021 visant à obtenir :

- 1 Le nombre et la nature des plaintes par année visant les paramédics du Québec ;
2. Le nombre de comité d'examen national formé ainsi que les motifs;
3. Les verdicts des jugements des comités nationaux d'examen;
4. Les normes encadrant les personnes nommées au comité d'examen;
5. Le nombre de cas d'usurpation du titre et de pratique illégale;
6. Pour chacune de ces situations, je désire également connaître la nature des risques ou préjudices occasionnées au public ainsi que les correctifs mis en place;
7. Finalement, je souhaite obtenir tout autre rapport ou bilan en lien avec les fonctions du directeur médical national tels qu'ils sont énumérés à l'article 6 de la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence (RLRQ., c. S-6.2)

... 2

À cet effet, nous vous transmettons sous l'onglet 1 et 2 les renseignements demandés et détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

En ce qui concerne la 5<sup>e</sup> et la 7<sup>e</sup> question de votre demande, nos recherches n'ont permis le repérage d'aucun document.

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse ci-dessous:

[www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/](http://www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/)

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p. j 3